



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 27 juin 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h48

Etaient présents :

C.A.G.B : AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POUJET Yannick ; TAILLARD Fabrice ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; PROST Jean-Paul ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : JACQUIN Denis ; MAURICE Yves ;

Secrétaire de séance : POUJET Yannick

Procuration de vote :

Mandants : FALCINELLA Béatrice ; EDME Pierre ; MAILLOT Elsa ; MONIOTTE Jacques ; STHAL Rémi ;
Mandataires : THIEBAUT Catherine ; DAUDEY Pierre ; BIZE Thibaut ; PROST Jean-Paul ; CAULET Claudine

Objet : L'inspection du 11 avril et la CSS du 5 mai

L'INSPECTION DU 11 AVRIL ET LA CSS DU 5 MAI

Rapporteur : Monsieur Thomas JAVAUX, Vice-président

Inspection du 11 avril 2017

L'UVE du SYBERT, installation classée autorisée fait l'objet de contrôles sur site par les services de la DREAL. Le but de l'inspection est de vérifier le respect des conditions (« prescriptions ») de fonctionnement figurant dans l'arrêté préfectoral spécifique à l'installation. Il est programmé au moins une inspection par an.

La dernière inspection a eu lieu le 11 avril dernier. Les points suivants ont été abordés :

- suites données à l'inspection du 24 novembre
- examen des prescriptions complémentaires de l'arrêté préfectoral du 15 mars 2017
- analyse des dysfonctionnements et dépassements
- consommation d'eau et rejets aqueux.

La visite a porté essentiellement sur une analyse documentaire en salle.

Le rapport d'inspection est parvenu au SYBERT le 2 mai. Le SYBERT doit apporter des réponses pour début juin.

Commission de Suivi de Site (CSS) du 5 mai 2017 :

La CSS (ex CLIS) est une commission est présidée par Monsieur le Préfet du Doubs ou son représentant. Elle est composée de 5 collègues :

- Collège des administrations de l'Etat
- Collège des collectivités territoriales et établissement publics de coopération intercommunale
- Collège des riverains et associations de protection de l'environnement
- Collège de l'exploitant
- Collège des salariés

Les membres sont élus pour 5 ans.

La CSS a pour objet de promouvoir l'information au public sur le fonctionnement de l'installation notamment en ce qui concerne l'environnement et la santé humaine. La CSS se réunit au moins une fois par an.

La commission s'est réunie le 5 mai 2017.

Elle a fait l'objet d'une présentation du rapport d'activité 2016 par le SYBERT et d'une synthèse des 2 dernières inspections par les services de la DREAL.

Le Comité Syndical prend connaissance de cette information.

Préfecture du Doubs

Reçu le 05 JUL. 2017

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

